



**CAPD du jeudi 14 juin 2018 :**

**Déclaration du SNUipp-FSU 66**

Les promotions à la hors classe sont à l'ordre du jour de la CAPD de ce jour.

Ayant préparé le groupe de travail, les représentants du SNUipp-FSU 66 se sont largement exprimés lors de celui-ci sur leurs propositions de prendre en compte l'ancienneté générale des services complète pour l'ensemble des collègues promouvables et d'assurer une promotion équitable aux anciens instituteurs avant leur départ en retraite. Les enseignants qui ont été recrutés comme instituteurs sont actuellement écartés d'une possible promotion à la hors classe. Il ne s'agit pas pour nous d'arrangements personnels ou de demande de passage hors barème, comme cela a pu être publié. L'intégrité du SNUipp-FSU 66, dans sa défense du respect des règles, de la transparence et de l'équité, n'est plus à prouver. Nos interventions n'ont jamais eu pour but de favoriser l'un ou l'autre.

C'est dans cet esprit de reconnaissance du travail effectué par tous les collègues, quel que soit leur historique professionnel, que nous demandons encore aujourd'hui que toute l'ancienneté des services soit prise en compte pour ces promotions.

Par ailleurs, une information concernant la prise en compte des effectifs ULIS est parvenue dans les écoles. Ces élèves seront désormais comptabilisés dans les effectifs des classes, avec la disparition de la classe ULIS dans l'application « ONDE ». Nous voyons dans cette décision un grand danger se profiler sur nos écoles. En effet, l'histoire des feu CLIN (Classes d'Initiation) semble se répéter. Le SNUipp-FSU continue de demander la prise en compte des élèves d'ULIS dans le décompte des effectifs de l'école. En l'état actuel, la disparition de ces classes serait une double peine pour les enseignants et les directeurs : une classe en moins pour les décharges et non prise en compte de ces élèves dans les effectifs.

Pour terminer, la gestion des rendez-vous de carrière dans le département ne donne pas satisfaction. En effet, de nombreux collègues nous font remonter que les avis formulés sur les items ne correspondent pas au contenu des échanges avec leur IEN. Au 9<sup>ème</sup> échelon, ces avis conditionnent l'appréciation pour le passage à la hors classe. Le SNUipp-FSU intervient auprès du Ministère pour que le caractère immarcescible disparaisse. Dans l'attente, nous demandons que les IEN prennent conscience de cela en formulant leurs avis.

